

PROGRAMME ET METHODE

Objectif pédagogique :

'mettre en lumière' les acquis de chacun, de mettre en valeur ce patrimoine de données et de potentiel, trop souvent inconscient ou relégué au rang du simple détail non exploitable ;
démystifier le domaine de l'éclairage et sa technicité ;
développer la plastique de la lumière propre à chaque participant ;
doter le participant d'une base de travail efficace et opérationnelle ;

Ce que vous saurez faire :

Décrypter un catalogue de matériel d'éclairage
Sélectionner une source de lumière en fonction de ses qualités et performances techniques
Déterminer les dominances chromatiques d'une source
Faire la part entre la chromaticité due à la lumière et celle due à la matière
Estimer un niveau d'éclairement en fonction d'une tâche visuelle et une classe photométrique
Calculer un niveau d'éclairement à installer
Estimer des dimensions lumière
Déterminer un parti pris, définir un concept lumière
Mettre en place une méthode de travail
Extraire les informations du programme
Choisir une orientation de bâtiment et/ou des ouvertures
Agencer un ensemble de bâti ou dispositif pour réorienter et/ou contrôler la lumière

Ce que vous apprendrez :

La terminologie de la physique de la lumière
Les grandes familles de sources, leur technologie et leurs propriétés
Les qualités et propriétés de la lumière
Les absorptions, les filtres et les réflexions lumière matière
Décrypter et maîtriser les abaques et les courbes photométriques des appareils d'éclairage
Différentes méthodes de calcul
Les familles d'appareil d'éclairage et leur classe photométrique
Dégager les contraintes et y répondre
Agencer l'implantation lumière en fonction du concept lumière
Jouer avec la lumière couleur, lumière matière et/ou l'objet lumière
Lecture d'abaque solaire
Dédution des phases critiques d'exposition et/ou d'ombre.
Optimiser un niveau d'éclairement naturel ou le réduire
Décoration intérieure et design

Programme :

L'équipe pédagogique est constituée uniquement de consultants spécialisés dans le concept lumière. Passionnés, ils consacrent une partie de leur temps à transmettre, avec pragmatisme, leur savoir-faire et leur expérience auprès d'un public de professionnel.

- Cours -La Lumière et la Colorimétrie

Ce que vous saurez faire :

Décrypter un catalogue de matériel d'éclairage
Sélectionner une source de lumière en fonction de ses qualités et performances techniques
Déterminer les dominances chromatiques d'une source
Faire la part entre la chromaticité de la lumière et celle incidente

- Cours -Installation Lumière

Ce que vous saurez faire :

Définir l'ensemble des appareils relatifs à une source / technologie
Monter un ensemble appareillage/source
Faire des réglages lumière

- Cours -Eclairagisme

Ce que vous saurez faire :

Estimer un niveau d'éclairement à atteindre en fonction d'une tâche et une classe visuelle
Calculer un niveau d'éclairement à installer
Estimer des dimensions lumière
Calculer un niveau d'éclairement en un point
Calculer un niveau d'éclairement sur une surface
Calculer le coefficient d'uniformité d'une installation
Calcul du nombre d'appareil à mettre en place
Calculer l'utilance d'un local
Estimer les facteurs de réflexions
Estimer les facteurs d'empoussièrement du local

- Cours -Instrument mesure / calcul/ Simulation

Ce que vous saurez faire :

Quantifier la lumière incidente et émise
Calculer la lumière incidente et émise
Déprécier et modifier le flux initial

- Cours - Logiciel d'éclairage intérieur Relux

- Demo - Visite du Show Room d'un constructeur

- Cours -Plastique de la Lumière

Ce que vous saurez faire :

Définir une approche plastique
Traduire une ambiance-lumière en solution éclairage
Estimer des dimensions lumière

- Cours Méthodologie

Ce que vous saurez faire :

Mener une étude, un concept lumière

- Cours – Concept Lumière

Ce que vous saurez faire :

Allier des contraintes et un parti pris plastique de la lumière
Mener une intention plastique à une prestation professionnelle de concepteur lumière

- Cours – Conception scénique et Architecturale

Ce que vous saurez faire :

Muni de votre savoir-faire, vous découvrirez les parallèles entre la conception scénique et la conception architecturale mais également les différences entre ces deux approches.

- Cours – Gestion De Proiet

Ce que vous saurez faire :

Présenter vos champs d'interventions et ses cadres
Estimer le niveau de prestation et faire correspondre un coût
Formuler les bonnes questions face à une demande d'intervention
Lire un cahier des charges et/ou une programmation

- Cours – Formalisme & Document Plastique

Ce que vous saurez faire :

Travailler votre style et vos idées
Etablir le niveau de rendu et le nombre de document à rendre

- Cours – Formalisme & Document Technique

Ce que vous saurez faire :

Traduire votre style et vos idées sur un plan technique
Etablir l'échelle d'un plan
Lister les documents à rendre

- Cours -Espaces

Application des Cours & Recommandations

- Cours – Rencontres Professionnelles

Présentation des associations d'éclairage Françaises et Européennes ainsi que des professionnels qui comme les participants ont eu un parcours du scénique à l'architectural et/ou l'urbain, d'autres professionnels de l'éclairage des BTP avec d'autres expériences.

- Cours – Rencontres avec les fabricants

Ce que vous ferez :

Prise de contacts privilégiés avec les fabricants
Prise de documentations (catalogues, logiciels fabricant etc...)
Prise de connaissance des produits fabricants et de leur politique commerciale

- Cours – Rencontres avec les institutions relatives au métier

Ce que vous ferez :

Prise de contacts avec les associations d'éclairage en France et en Europe
Prise de contacts avec les centres de recherche et comités relatifs à l'éclairage
Prise de documentations (revues, newsletters, etc...)
Prise de connaissance des buts et moyens des différentes associations

- Atelier – Présentation professionnelle



Entre les soussignés :

① Le bénéficiaire (nom & adresse postale & tél) :

Email de contact pour la convocation :

② Abricot-Formation enseigne de AlaxWeb SARL, 1 rue Champarons 92700 Colombes représentée par Corinne Alfano, gérante - N° de déclaration d'existence de l'O.F. : 119 213 374 92 - RCS Nanterre B 43015749500028 - NAF 8559A - TVA n° FR 17430157495, en application des dispositions du Livre IX du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

ARTICLE I – OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle organisée par le prestataire sur le sujet suivant :

Intitulé de l'action de formation :

Eclairagisme & Plastique de la lumière

Ce stage convient aux personnes motivées par les métiers de la lumière et de l'image.

La formation convient particulièrement aux éclairagistes du spectacle vivant, aux architectes, aux décorateurs, aux concepteurs lumière intervenant dans des environnements où la pérennité et le respect des normes des installations est une exigence

Type d'action de formation : perfectionnement des connaissances

Programme et méthode : **joint**

Nombre maxi de participants à cette session : **10**

Date de la session :

EARC12a – L 02/04/12 au V 20/01/12

EARC13a – L 07/01/13 au V 25/01/13

Nombre d'heures par stagiaire : **105h de formation théorique**

Horaires de formation : **de 9h à 17h**

Lieu de formation : **1 rue des Champarons 92700 Colombes**

Formacode : 46247 Eclairagisme – NSF 323 – ROME 21223

ARTICLE II : ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant aux dates, lieux et heures prévues ci-dessus :

Le(s) participant(s) sera (seront) :

- **moi-même (financement particulier au tarif social)**

ARTICLE III – DEMARCHE QUALITE

En fin de stage, il vous sera remis : une attestation de fin de stage par stagiaire, une feuille de présence émargée chaque jour par les stagiaires. En contrepartie, vous nous remettrez une évaluation de la formation.

ARTICLE IV – DISPOSITIONS FINANCIERES

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des frais de la prestation de formation soit

Frais d'inscription et de dossier : 0

Fournitures : inclus

TOTAL HT : 1575 €

TVA 19.6%

TOTAL TTC : 2601,30 €

Le bénéficiaire profite du tarif social remis pour les particuliers ayant subi un échec de financement. La facture sera émise au nom du bénéficiaire avec la mention d'engagement sur l'honneur de ne pas tenter se faire rembourser les frais de formation.

ARTICLE V – MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement sera dû par chèque ou par virement net de frais à la réservation. Les chèques peuvent être encaissables en plusieurs fois (se reporter sur le site web) mais la totalité des chèques doivent être remis au moment de la réservation. L'étalement de règlement ne peut s'envisager que pour un stagiaire résidant en France.

ARTICLE VI – DEDIT OU ABANDON

En cas de dédit par lettre AR, à moins de trente jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article I, par un stagiaire, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation, conformément aux dispositions de l'article L920_9 du code du travail, avec un minimum de 30% considéré comme des arrhes. Tout stage commencé est réputé dû. Cependant un stage réservé peut être déplacé à une autre date sur présentation d'un justificatif attestant de l'empêchement de force majeure à une date choisie d'un commun accord dans un délai de 10 mois à compter de la date de début de la formation initialement prévue. Chaque retard de paiement donnera lieu à une majoration au taux de l'intérêt légal en vigueur.

ARTICLE VII – DIFFERENDS EVENTUELS

Si une opération ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal dont dépend le siège de l'organisme de formation sera le seul compétent pour régler le litige en ultime ressort après tentative amiable.

Fait en deux exemplaires originaux, à Colombes
le

(faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Pour l'organisme de formation :

Pour le bénéficiaire :

Corinne Alfano
Directrice



Abricot-Formation
1 rue des Champarons
92700 Colombes
☎ 01 56 47 11 95 - 📠 01 42 42 56 12

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Merci d'imprimer en deux exemplaires la convention de formation et de remplir manuellement les parties :

- | | |
|---|--|
| 1.1. ➊ Le bénéficiaire : | (nom, adresse et fonction si besoin) |
| 1.2. Les participant(s) sera (seront) : | (nom et prénom du stagiaire) [Voir article 2] |
| 1.3. Dater et signer | (et cachet éventuel) |
| 1.4. Cocher la session correspondante à votre stage : | <input type="checkbox"/> 07 janvier 2008 au 01 février 2008
<input type="checkbox"/> 08 septembre 2008 au 07 octobre 2008 |

2- Merci de nous envoyer les deux exemplaires imprimés par vous-même et complétés de la convention de formation accompagnés du règlement.

Nous vous retournerons votre convention de formation complétée par nous ainsi qu'une lettre de convocation et un guide d'accueil pour une meilleure intégration au sein de votre centre de formation Abricot-Formation.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées et sachez que nous sommes déjà heureux de vous accueillir tout bientôt.

Corinne Alfano
Directrice

PS : Nos plans d'accès, nos solutions d'hébergement et les bons restaurants sont indiqués dans le guide d'accueil que vous trouverez sur le site d'Abricot-Formation <http://abricot-formation.com/guide.pdf> et dans notre annuaire <http://www.mylinea.com/colombes>

Document à garder